



Infos Guiclanaises

PERMANENCES DES ÉLUS

Permanences des élus

Raymond MERCIER, Maire : *mercredi de 10h à 12h sur rendez-vous.*

Alain LE ROUX, Adjoint Affaires scolaires, Enfance - Jeunesse, Associations : *samedi de 11h à 12h.*

Joseline JEZEQUEL, Adjointe Finances - Personnel (Administratif et enfance) : *samedi matin sur rendez - vous.*

Gérard POULIQUEN, Adjoint Voirie - Bâtiments, Personnel des services techniques : *vendredi de 11h à 12h.*

Nicole KERUZEC, Adjointe Affaires sociales - CCAS, Petite Enfance : *jeudi de 15h15 à 16h15 ou sur rendez - vous 06 77 88 60 39*

Robert BODIGUEL, Adjoint Urbanisme, Espaces Urbains, PLU, SPANC, Réseaux : *samedi de 9h à 10h et sur rendez-vous.*

ETAT-CIVIL

Naissance :

28/08 : Aedan, Yvon MAGRÉ au foyer de François MAGRÉ et Jennifer LE NAN, domiciliés à GUICLAN, 18 rue du Styvell.

14/09 : Aëlya CADIOU au foyer de David CADIOU et Vanessa LE REST, domiciliés à GUICLAN, Le Rest.

17/09 : Wendy BEAUMIN au foyer de Fabrice BEAUMIN et Elodie COCAIGNE, domiciliés à GUICLAN, Le Guern Huella.

18/09 : Julia LE DEUNFF DINER au foyer de Patrice LE DEUNFF et Maëla DINER, domiciliés à GUICLAN, Pontigou.

19/09 : Chloé SEITE au foyer de Kévin SEITE et Marlène HOFFMANN, domiciliés à GUICLAN, 16 rue du Styvell.

Décès:

Le 30/08 : Julien, Louis, Marie PERROTIN, retraité, 91 ans, domiciliée à GUICLAN, St Jacques, célibataire, est décédé à son domicile.

OBJETS PERDU/ TROUVÉ

Mardi 8 septembre une alliance a été trouvée sur le parking du cabinet médical de guiclan, la réclamer en mairie.
Une clef de voiture Volkswagen a été perdue au cimetière de Guiclan, si vous la trouvez, merci de contacter la mairie.

RESTAURANT SCOLAIRE

Les menus sont disponibles sur guiclan.fr

FESTIVITÉS DU MOIS DE OCTOBRE

Samedi 10	CCAS	Triskell	Repas
Samedi 17	Ecole Jules Verne	Triskell	Loto
Samedi 24	Football club	Triskell	Loto

INFORMATIONS COMMUNALES

Conseil départemental

Elisabeth GUILLERM et Jean-Marc PUCHOIS, proposent de rencontrer les administrés des communes du territoire, lors de permanences dans les mairies. Cela sera possible à Guiclan le **mercredi 14 octobre de 10h à 12h.**

Location des terres communales

La commune est propriétaire de terres rte de Trévilis et les baux arrivent à échéance au mois d' octobre 2015.

Elles sont attribuées par tirage au sort. Les exploitants intéressés peuvent **s'inscrire en mairie avant le 10 octobre**, ils seront ensuite informés de la date du tirage au sort.

Avis d'enquête publique

Par arrêté préfectoral du 24 septembre 2015, le préfet du Finistère a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique :

►Relative à l'autorisation de dérivation et de prélèvement des eaux de la rivière le Coatoulzac'h, affluent de la Penzé (au moyen de la prise d'eau située au lieu-dit Penhoat sur la commune de Taulé), ainsi que de dérivation et busage du ruisseau du Voas;

►Préalable à la déclaration d'utilité publique au bénéfice du syndicat mixte de production et de transport d'eau de l'Horn; :

De la dérivation et du prélèvement par pompage des eaux de la rivière le Coatoulzac'h et de son utilisation pour l'alimentation en eau destinée à la consommation humaine

De la servitude de passage de canalisation de transport d'eau et d'ouvrages annexes

De l'établissement des périmètres de protection de la prise d'eau de Penhoat ainsi que de l'institution des servitudes afférentes;

Cette enquête se déroulera pendant 33 jours consécutifs du lundi 19 octobre 2015 à 9h au vendredi 20 novembre 2015 à 17h sur les communes de Taulé (siège de l'enquête), Guiclan, Ste Sève et Plouéan.

Permanences du commissaire enquêteur :

- **Taulé** lundi 19/10 de 9h à 12h - vendredi 20/11 de 14h à 17h
- **St-Thégonnec** mardi 27/10 de 9h à 12h
- **Guiclan** samedi 07/11 de 9h à 12h
- **Plouéan** vendredi 13/11 de 14h à 17h

Les documents relatif à la procédure d'enquête sont consultables en mairie aux horaires d'ouverture.



ALSH « les Grimoyes » et Animation jeunesse

Les programmes des vacances d'automne sont en ligne sur guiclan.fr ou sur facebook « commune guiclan », vous les trouverez aussi à l'accueil de la mairie. Une réunion élus / ados est programmée le 3 octobre. En fonction des souhaits et remarques émis, un programme collégien sera établi.



Relais Parents Assistant(e)s Maternel(le)s
Du Pays de Landivisiau
02.98.24.97.15
rpam.paysdelandivisiau@gmail.com

RPAM
Du pays de Landivisiau

Guiclan

Octobre 2015

Permanences à la mairie (de 9h à 12h)
Mardi 27

Temps d'éveil (ancienne école)
Vendredi 9

A Landivisiau : Du lundi au vendredi
(9h/12h30 - 13h30/17h)

Permanences de soirée :

Jeudis 1er, 8, 22 et 29
(17h à 20h sur RDV)

Permanences de midi

Tous les vendredis (12h30 à 13h30)

« Rencontres africaines avec la halte garderie et le RPAM »



Le Relais parents assistantes maternelles et la halte garderie itinérante « 1000 pattes » organisent des **matinées festives**

- le **samedi 26 septembre** à la salle saint Ildut de Sizun à partir de 10h
- le **samedi 10 octobre** à la bibliothèque de Plougourvest à partir de 10h.

L'occasion de présenter leurs services et leurs activités sur le territoire. Une visite guidée du bus de la halte garderie vous sera proposée!

Ces matinées seront **animées par Rock Dedegbe, percussionniste africain**

Au programme : manipulation libre des instruments, petite séance de découverte autour de chants et danses africaines simples puis petit concert de l'artiste!!

Sur place également: parcours de motricité, jeux et matériel petite enfance... et petit goûter pour les gourmands!

Gratuit et ouverts à tous
Merci de transmettre l'information largement!!

ASC GUICLAN TENNIS DE TABLE



NOUVEAU AU CLUB !

DECouvrez CE SPORT

LORS DES 2 JOURNÉES PORTES OUVERTES
LE SAMEDI 12 SEPTEMBRE ET LE SAMEDI 19 SEPTEMBRE
DE 9H00 A 10H30 A LA SALLE DES SPORTS

DEVELOPPER CHEZ L'ENFANT...

- SA COORDINATION
- SON ADRESSE
- SA MOBILITE
- SON EQUILIBRE
- SA PERCEPTION

...TOUT EN S'AMUSANT

POUR LES JEUNES A PARTIR DE 7 ANS VENEZ AUSSI AUX PORTES OUVERTES, IL Y A UN CRENEAU POUR VOUS AUX MEMES HORAIRES !!!

RENSEIGNEMENTS AU 06 80 57 43 05



Formation B.A.F.A.

2 sessions de formation B.A.F.A. sont proposées à la Maison Familiale Rurale de Landivisiau pendant les vacances scolaires de la Toussaint :

Stage de formation générale : du samedi 24 octobre au samedi 31 octobre

Stage d'approfondissement : du 26 au 31 octobre sur le thème « L'enfant et la nature ».

Bourse possible : renseignements auprès de la Communauté de communes du pays de Landivisiau : tel : 02.98.68.42.41

Renseignements, inscriptions :

G.P.A.S. : tel : 02.98.05.23.88

L'école de cirque

La Piste des Légendes, entame sa 10^è saison. Vous pouvez dès à présent inscrire votre enfant.

Au programme toutes jongleries, grosse boule, rouleau américain, fil tendu, trapèze (selon les communes), acrobatie, pédalette, monocycle, échasses etc... Nous prenons les enfants à partir de 3 ans jusqu'aux adultes. Nous intervenons sur plusieurs communes. Pour tous renseignements n'hésitez pas à nous joindre au 0626886689, ou par mail fodella @pistedeslegendes.fr. Vous pouvez également aller sur notre site www.pistedeslegendes.fr. Nous vous attendons nombreux.

Communauté de Communes du Pays de Landivisiau : Un Territoire en action – ateliers pour les chercheurs d'emploi

La Communauté de Communes du Pays de Landivisiau organise plusieurs ateliers à destination des chercheurs d'emploi : estime de soi, éducation budgétaire, informatique internet, nutrition.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous adresser à Chantal KERVENNIC à la Maison de l'Emploi, 28 rue Mangin – 29 400 LANDIVISIAU

Tél : 02 98 68 67 60

Courriel : pointrelais.land@gmail.com



Maison de l'Emploi ☐ Permanence « La Plume »

Aide à la rédaction de courrier, assistance aux démarches administratives.

AGIRabcd, association de bénévoles retraités et expérimentés, offre un service d'aide à l'écrit, de manière anonyme, à des personnes ayant des difficultés avec le français écrit. Il s'agit très souvent d'aider à remplir des formulaires ou dossiers administratifs, mais il peut s'agir de toute forme de courrier. Les permanences auront lieu **sans rendez-vous tous les mercredis à partir du 4 novembre de 9h30 à 11h30 à la Maison de l'Emploi, 28 rue Mangin à Landivisiau.** Tél : 02 98 68 67 60

Syndicat mixte du Léon



SCoT/PLH

Les permanences « habitat » sur le territoire du Léon

Octobre 2015

Permanences OPAH

Information et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat

Mercredi 7 :	de 10h30 à 12h, Landivisiau - Cté de Communes, Zone de Kerven de 14h à 15h30, Sizun - Mairie – Uniquement sur RDV
Lundi 12 :	de 10h30 à 12h, Plouzévédé - Mairie
Mardi 15 :	de 14h à 15h30, Plouescat - Siège du Syndicat Mixte, 8 rue de la mairie
Mercredi 14 :	de 10h30 à 12h, St Pol de Léon - Maison des services, 29 rue des Carmes
Mercredi 21 :	de 10h30 à 12h, Landivisiau - Cté de Communes, Zone de Kerven de 14h à 15h30, Sizun - Mairie – Uniquement sur RDV
Lundi 26 :	de 10h30 à 12h, Plouzévédé - Mairie
Mardi 27 :	de 14h à 15h30, Plouescat - Siège du Syndicat Mixte, 8 rue de la mairie
Mercredi 28 :	de 10h30 à 12h, St Pol de Léon - Maison des services, 29 rue des Carmes

Renseignements au siège du Syndicat Mixte du Léon- **8 rue de la mairie** à Plouescat - 02.98.61.91.51-Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Pour les propriétaires de résidence principales, se munir de ses 2 derniers avis d'imposition
Attention, les travaux ne doivent pas avoir commencé avant le dépôt de la demande de subvention

Permanences HEOL

Conseil technique sur les économies d'énergie



Plouescat : Siège du Syndicat Mixte, 8 rue de la Mairie, **mercredi 14 de 09h30 à 12h**
St Pol de Léon : Maison des services, 29 rue des Carmes, **mercredi 28 de 9h à 12h**

Renseignements : 0 805 203 205 - contact@heol-energies.org - www.heol-energies.org – 38 rue du Mur à Morlaix.

Le cas échéant se munir de ses factures d'énergie, plans et devis, pour un conseil personnalisé.

Permanences ADIL

Réponse aux questions juridiques, financières et fiscales dans le domaine du logement



Saint Pol de Léon : Maison des Services, rue des Carmes, **mercredi 14 de 14h à 17h**
Plouescat : Siège du Syndicat Mixte, 8 rue de la Mairie, **mercredi 28 de 14h à 17h**
Landivisiau : Cté de Communes, zone de Kerven, **mardi 13 et mardi 27 de 9h à 12h**



Pour un projet d'accession à la propriété, prendre un rendez-vous préalable au : 02.98.53.23.24 / 02.98.46.37.38

Bourse aux logements

Pour trouver un logement à louer ou proposer une offre de location

Accueil au siège du Syndicat Mixte **du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.**
Et sur notre site Internet, rubrique « trouver un logement »

Syndicat Mixte du Léon (scot/plh)
8, rue de la mairie – BP 39 – 29430 PLOUESCAT – Tél 02.98.61.91.51 – Fax 02.98.61.97.04
E-mail : syndicat-mixte-leon@orange.fr – site : <http://www.syndicat-mixte-leon.com>

BABY SITTING ET GARDE A DOMICILE

Les différents partenaires petite enfance du Pays de Landivisiau proposent une première réunion d'information sur le baby-sitting et la garde à domicile

Le jeudi 15 octobre 2015 à 20h, salle Yves Quéguiner à Landivisiau (près de la Mairie)

A l'issue de cette réunion d'information, une journée de sensibilisation sera proposée aux participants souhaitant figurer sur un fichier; **le samedi 14 novembre 2015 à Landivisiau.**

Plusieurs thématiques seront abordées: les relations parents/ baby-sitters et gardes à domicile, une sensibilisation aux gestes de premiers secours, des ateliers sur les besoins et soins du jeune enfant, ainsi que la législation du travail.

Gratuit, à partir de 16 ans.

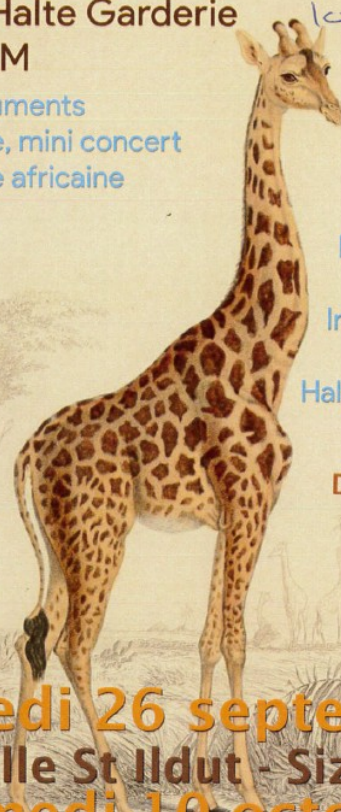
Renseignements au Relais Parents Assistantes

Maternelles: 02 98 24 97 15

RENCONTRES AFRICAINES

avec la Halte Garderie & le RPAM

Jeux, instruments de musique, mini concert de musique africaine



Découverte du BB Bus Informations sur la Halte Garderie et le RPAM

De 10 h à 12 h

Samedi 26 septembre
Salle St Ildut - Sizun
Samedi 10 octobre
Bibliothèque - Plougourvest



« 1000 PATTES »
Halte-garderie itinérante

Téléphone : 06.64.22.28.14
aux heures d'ouverture

Adresse:
Communaute de communes du Pays de Landivisiau
Zone de Kerven - BP 3022
29 401 LANDIVISIAU Cedex
Tél : 0298.68.42.41
www.pays-de-landivisiau.com

PLANNING

LUNDI	PLOUNEVENTER 9h00-17h00 Salle Socioculturelle
MARDI	GUICLAN 9h00-17h00 Ancienne école publique
MERCREDI	SAINT-VOUGAY 9h00-17h00 Espace Ar Brug
JEUDI	GUIMILIAU 9h00-17h00 Maison des Associations
VENDREDI	PLOUVORN 9h00-17h00 Espace Socioculturel



COU API DECL 01 C 07 ET 09 2015

MA RUCHE : JE LA DECLARE !

La déclaration annuelle des ruchers : Une obligation réglementaire dès la 1ère ruche, un geste citoyen et responsable.

La déclaration annuelle permet la localisation des ruches, localisation indispensable pour un suivi sanitaire efficace en apiculture. Par cette déclaration, vous participez ainsi concrètement à la lutte contre les maladies (plan de Maitrise contre le varroa, programme pilote de lutte contre l'oké américaine...) et à l'optimisation du réseau d'épidémiosurveillance du trouble des abeilles. L'actualité renforce la nécessité absolue de cette démarche : un parasite « aethina tumida » jusqu'alors inconnu en Europe, le petit coléoptère des ruches est détecté en Italie du Sud. En cas de suspicion dans votre commune, il serait primordial de pouvoir visiter tous les ruchers du secteur.

Apiculteurs, amateurs comme professionnels, comment déclarer ses ruches ?

Faire cette déclaration en automne, après la mise en hivernage, permet de connaître le nombre de colonies qui passeront l'hiver. Cette déclaration est faite en une seule fois à partir du 1er novembre.

- Par Internet sur le site TeleRuchers <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRuchers-teleprocedure> si vous avez déjà déclaré les années passées.
- Auprès du GDS par courrier si vous n'avez jamais fait de déclaration : Il suffit de remplir un formulaire CERFA n° 13995*02 (disponible sur le site internet https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13995_02) ou sur demande à l'antenne départementale de votre GDS.

Ma déclaration 2015
A réaliser au plus vite par formulaire papier auprès de votre GDS avant le 31 Octobre 2015.

Ma déclaration 2016?
A réaliser si possible sur le site entre le 1er novembre 2015 et le 28 février 2016.

Pour nous apiculteurs bretons la déclaration de novembre est devenue la bonne habitude. Continuons.

LANDIVISIAU, MORLAIX, PLOUESCAT, SAINT-POL-DE-LÉON

RENCONTRES DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

Des opportunités concrètes pour les chercheurs d'emploi, les employeurs, les salariés...

Je ne trouve pas de candidats Je cherche un emploi Je veux me former Je souhaite me reconverter Je veux échanger avec d'autres entreprises Je recrute

MARDI 13 OCTOBRE 2015 de 10h à 18h30

Le Roudour St-Martin-des-Champs • Entrée libre
Rue Park ar Roudour, 29600 Saint-Martin-des-Champs 02 98 62 39 57 - www.paysdemorlaix.com

Horaires d'ouverture

► **Mairie / Accueil du public :**

Lundi mercredi jeudi : 9h à 12 h et de 13h30 à 17h00
Vendredi fermeture à 16h30.
Mardi samedi : 9h /12h
☎02 98 79 62 05 ☎02 98 79 67 30
Courriel : communedeguiclan@wanadoo.fr
Site : www.guiclan.fr

► **Agence Postale Communale**

Du lundi au samedi de 9h à 11h30. ☎02 98 79 62 29

► **ADMR**

Lundi, mercredi 13h30 à 17h00
Mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h.
Renseignements et rendez-vous : ☎02 98 79 76 96

► **Conciliateur (permanence à la mairie de Taulé)**

M. MALESKEVITCH permanences 1er lundi de chaque mois de 9h à 12h. ☎02 98 67 11 14

► **Bibliothèque municipale**

Ouverture au public ☎02 98 79 48 24 :
Lundi 14h-16h30 Jeudi 16h30-18h30
Mercredi/ samedi de 10h00-12h00

► **Garderie municipale**

Ouverture le matin à partir de 7h15 et le soir de 16h30 à 19h00.
☎02 98 79 46 66

► **CLSH « Les Grimoyes »**

Ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires. Pas de permanences pendant l'été.
Info au 02.98.79.48.96.

◆ **Animation jeunesse**

Ouvert pendant les vacances scolaires.
Contacts : Françoise LARVOL ☎06 77 75 81 17
Annie-Rose SEROC ☎07 87 71 74 34

► **Halte garderie itinérante «Mille pattes»**

La halte garderie (enfants de 3 mois à 6 ans), accueil à la journée de 9h à 17h00, le mardi dans l'ancienne école publique.
☎06 64 22 28 14

► **RPAM du pays de Landivisiau**

Permanences en mairie deux mardis /mois de 9h à 12h.
1 temps d'éveil /mois le vendredi.
Pour prendre rendez vous ☎02 98 24 97 15
rpam.paysdelandivisiau@gmail.com

► **Mission locale**

Permanence à la Maison de l'Emploi à Landivisiau, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. ☎02 98 68 67 64.
Mail : economie@pays-de-landivisiau.com

► **Syndicat des eaux de la Penzé**

22 avenue de Ker Izella
29410 ST-THEGONNEC
Service administratif (☎02 98 79 40 94) ouvert au public :
L, M, J et V de 8h30 à 12h et de 14h à 16h
Services techniques ☎02 98 79 41 98.

► **Ouverture des déchetteries (horaires d'hiver)**

BODILIS/ Kervennou (☎02 98 68 99 99 : du lundi au samedi 8h30 à 12h / 13h30 à 18h
PLOUGOURVEST / Besmen (☎02 98 29 59 14) et
SIZUN / Croas-cabellec (☎02 98 24 15 92)
lundi et samedi 9h à 12h / 13h30 à 18h
mercredi et vendredi 13h30 à 18h
Fermé les mardi et jeudi.

PHARMACIES DE GARDE (3237 0.34€/ mn)

La pharmacie de service le dimanche est de garde du samedi 18h au samedi suivant 9h en règle générale.